



Migrant-e-s Bienvenue 34

LIBERTE DE CIRCULER : UNE CARTE TAM POUR LES MIGRANTS ? LA METROPOLE SE DEFAUSSE

Depuis plusieurs semaines, le Collectif Migrant-e-s Bienvenue 34 demandait à être reçu par le Président de la Métropole, afin d'obtenir une carte d'abonnement TAM gratuite ou à très bas coût pour les 29 migrants du CAO de l'ancienne gendarmerie. Devant l'absence de réponse, un rassemblement a été organisé devant le siège de la Métropole pour être reçu.

Une délégation du Collectif s'est présentée à l'accueil le jeudi 23 juin. Un groupe d'une soixante de membres de Nuit Debout, venus de la manifestation contre la Loi Travail pour soutenir le Collectif a décidé d'occuper le lieu pour se faire entendre. Fabrice MANUEL, Directeur de Cabinet du maire a reçu une délégation de 4 membres du Collectif. Il a d'abord affirmé vouloir une solution respectant le principe « d'égalité de traitement » entre tous les demandeurs d'aide potentiels. Le tarif TAM existant de 3,40 euros/mois pour les chômeurs, personnes au RSA...¹ était, il y a quelques années encore, proposé aux demandeurs d'asile en possession de leur attestation de dépôt de demande d'asile, ce qu'il s'est bien gardé de nous dire. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et il n'avait pas l'air de vouloir fournir de réponse à notre demande.

UNE FETE D'INAUGURATION DU TRAM À 80 000 € ... ET RIEN POUR LES MIGRANTS !

Pendant ce temps, la métropole débourse la modique somme de 80 000 € pour en mettre plein la vue lors de l'inauguration de la ligne 4 du tram en invitant le premier ministre². De nombreuses animations musicales et une grande fête au Peyrou sont prévues... et on ne trouve pas une ligne de budget pour subventionner 29 abonnements à 3,50€ par mois (soit une subvention de ~1200 €/mois). La politique d'accueil n'est en réalité qu'une politique de relégation des plus vulnérables d'entre nous, en danger dans leur pays, rejeté-e-s ici, parqué-e-s avec au mieux une allocation de 350 € par mois pour vivre.

UN SCANDALE HUMANITAIRE ET POLITIQUE À L'ECHELLE LOCALE ET EUROPEENNE

L'isolement social de ces migrant-e-s de Calais à qui l'État a fait des promesses non remplies est une honte. Derrière les déclarations d'intention, la politique de la France vise à externaliser la gestion des flux migratoires, en finançant les pays d'Afrique et du Maghreb pour qu'ils fassent le sale boulot. La logique de la préfecture est la même ici : alors qu'elle en a les moyens, elle préfère payer au rabais une association avec un nombre d'encadrant-e-s insuffisant et des hébergements en préfabriqué avec pour résultat des migrants livrés à eux-mêmes, sans accompagnement individuel pour les démarches, sans cours de français prévus, sans interprètes, sans moyen de se déplacer, etc.

Le collectif va poursuivre ses démarches pour que la Préfecture et la Mairie de Montpellier prennent leurs responsabilités et appliquent les mêmes règles de droit à tous et toutes, sans discrimination. Face à ces politiques inhumaines, la solidarité est notre arme.

1. Actuellement 17 catégories de bénéficiaires, dont 7 types de CDD.
2. <http://www.lamarseillaise.fr/herault/societe/49869-le-bouclage-de-la-ligne-4-s-annonce-festif>

Le collectif Migrant-e-s Bienvenue 34
migrants.bienvenue34@riseup.net



Pour essayer d'obtenir une réponse concrète, l'occupation s'est prolongée dans le hall de la Métropole. Au bout de 3 heures, la réponse apportée est un véritable enfumage politique : En acceptant notre demande, il s'agirait d'une « modification des tarifs de la TAM » : ajouter les demandeurs d'asile aux bénéficiaires de l'abonnement TAM à prix réduit nécessiterait une étude des bénéficiaires potentiels au-delà des 29 actuels, avant d'être proposée au Conseil de la Métropole, et ce n'est pas réalisable d'ici le 30 juin, date de la prochaine réunion du Conseil.

Il faudra attendre le Conseil de juillet, et entre-temps il n'est pas question de fournir des cartes TAM gratuites aux migrants comme le demandait le Collectif.

Le Collectif maintient sa demande de gratuité ou, au minimum, un tarif réduit pour l'ensemble des demandeurs d'asile.